



SHOCK™



BENEFICES PRODUITS

- Hypochlorite de calcium : pas de sur-stabilisation
- Rattrape une eau verte ou trouble
- Dissolution instantanée

CARACTERISTIQUES

- Poudre à dissolution flash quasi-instantanée.
- Action désinfectante.
- Action algicide.
- Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 78 % à la date de fabrication.
- Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 75 % à la date de fabrication.
- Production d'insolubles minimisée (inférieure ou égale à 6 % sur eau distillée).
- Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant).
- Utilisable en eau dure (T.H. élevé).
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates.
- Hypochlorite de calcium le plus concentré du marché.

MODE D'EMPLOI

- Faire fonctionner la filtration.
- Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4.
- En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.
- Vérifier régulièrement la teneur en chlore dans les piscines car les UV pourraient dégrader partiellement le chlore.
- Répartir le produit dans le bassin devant les buses de refoulement s'il y en a (tenir compte du vent pour éviter de prendre du produit dans les yeux).
- S'assurer de la complète dissolution et répartition du produit.

• **Chloration choc à la (re)mise en service ou en cas d'eau verte ou trouble :**

- Ne pas autoriser l'entrée dans la piscine tant que la concentration en chlore disponible est supérieure aux limites nationales ou, à défaut, à 3 mg/l.
- **Prévoir 150 grammes pour 10 m³ d'eau** de façon à atteindre une concentration en chlore disponible égale à 10 mg/l ou 15 grammes par 10 m³ d'eau pour remonter la teneur en chlore de 1 mg/l.

- En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir un pH compris entre 7,0 et 7,4 ainsi qu'une teneur en chlore minimale égale à 1,5 mg/l (DPD1).
- Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 60 et 120 mg/l.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Le traitement doit être effectué en l'absence de baigneur., L'application de ce produit est uniquement autorisée dans les piscines raccordées à une station de traitement des eaux usées., Se laver les mains immédiatement après utilisation., Éviter tout contact avec la peau et les yeux., Se laver le visage/rincer les yeux immédiatement après une exposition accidentelle., Tenir hors de portée des enfants., Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment., Conservation au sec, à l'abri de la lumière, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 30°C., La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage., Éviter les transvasements., Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (égout, toilettes...) ni dans les égouts., Éliminer le produit inutilisé, son emballage et tout autre déchet conformément à la réglementation locale.

